PHI1012-30
Département de philosophie, UQAM, Automne 2016
Mercredi 18h00-21h00 / Local DS-R510
Professeur Luca Gili
Bureau W-5290/Tél. : 987-3000, poste 2216
gili.luca@uqam.ca
Disponibilité : le mercredi de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous

A / Description de l'annuaire : Le cours vise à fournir un panorama historique introductif des principaux courants philosophiques de l'antiquité grecque et gréco-romaine. Il se donne pour objectif d'initier les étudiants à la lecture et à l'analyse des grands textes de l'histoire de la philosophie ancienne. Le cours consistera en une introduction générale à des thèmes majeurs de la réflexion des philosophes présocratiques, de l'œuvre de Platon et Aristote, et des débats entre stoïciens, épicuriens et sceptiques à l'époque hellénistique. Le cours pourrait aussi inclure l'étude du courant sophistique, des écoles socratiques «mineures» et de l'histoire de l'aristotélisme et/ou du platonisme dans l'Antiquité.

Conditions d'accès : Aucune.

B / Méthodologie :
Le cours se déroulera principalement sous la forme d'exposés magistraux délivrés par l'enseignant, complétés par des discussions avec le groupe sur des points précis abordés en classe ou à l'occasion des lectures. Les étudiants sont vivement encouragés à faire part de leurs remarques, commentaires ou objections au fil du cours.

C/ Textes :
Il est requis de l'étudiant qu'il effectue les lectures obligatoires pour chaque semaine dont les références précises sont indiquées dans le programme détaillé. Un recueil de textes sera disponible à la *COOP UQAM* en début de session, sous le sigle PHI1012.

D/ Proposition d'évaluation :
L'évaluation de l'enseignement pourrait se baser sur: 1/ une série de **8 « rapports » et « contre-rapports » de lecture**, de 300 à 350 mots, à remettre sur *moodle* au cours de la session (4 de ces travaux seront obligatoirement remis avant la semaine de lecture) ; 2/ **une explication de texte court** (10 pages minimum, interligne 1.5, en police point 12), à rendre le 19 octobre 2016 en classe; et 3/ **un travail de fin de session**, sous forme d'une dissertation (15 pages minimum, interligne 1.5, en police point 12), portant sur une question à choisir dans une liste définie par l'enseignant, à rendre le 15 décembre 2016, par voie électronique uniquement.

Des méthodologies de l'explication de texte court et de la dissertation ont été mises en ligne sur le *moodle* du cours pour vous aider à préparer vos travaux.

La note finale résultera de la pondération suivante : 1) **« Rapports » et « contre-rapports » : 20 % (2.5 x 8)** ; 2) **Explication de texte court** : **35%** ; 3) **Travail de fin de session** : **45%**.

Aucun travail en retard ne sera accepté, sauf accord *préalable* de l'enseignant (une pénalité s'appliquant alors, à raison de 2% en moins sur la note finale par jour ouvrable de retard ; aucune régularisation a posteriori ne sera effectuée). En cas de retard pour raisons de santé, un billet médical sera exigé.

E / Notation :

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	moins de 50

F/ Programme détaillé :

Date	**Thème**	**Lectures obligatoires**
Semaine 1 **7** septembre 2016	Introduction : Le début de la philosophie.	Aristote, Métaphysique, I
Semaine 2 14 septembre 2016	Héraclite, Empédocle	Héraclite, Fragments. Empédocle, Fragments
Semaine 3 21 septembre 2016	Parménide et l'école éléate	Parménide, Fragments.
Semaine 4 28 septembre 2016	Socrate et les écoles socratiques	Platon, Apologie de Socrate
Semaine 5 5 octobre 2016	Platon I. Questions éthiques chez le jeune Platon	Platon, Euthyphron
Semaine 6 12 octobre 2016	Platon II. La justice	Platon, République, I (première partie)
Semaine 7 19 octobre 2016	Platon III La politique	Platon, République, I (deuxième partie) *Remise de l'explication de texte court*
Semaine 8	*Semaine de lecture* *24-28 octobre*	*Il n'y a pas de cours.*
Semaine 9 2 novembre 2016	L'école platonicienne. Le jeune Aristote	Aristote, Catégories ; Éthique *à* Nicomaque, I
Semaine 10 9 novembre 2016	Aristote I. La vie heureuse et le plaisir	Aristote, Éthique *à* Nicomaque, X
Semaine 11 16 novembre 2016	Aristote II Philosophie du langage et philosophie de la nature	Aristote, De Interpretatione 1-5, 9 Métaphysique, XII, 1-3
Semaine 12 23 novembre 2016	Aristote III Métaphysique et cosmologie	Aristote, Métaphysique XII, 4-10
Semaine 13 30 novembre 2016	Les philosophies hellénistiques. Scepticisme et éclectisme	Cicéron, Académiques, II
Semaine 14 7 décembre 2016	Le stoïcisme. I	Sénèque, De brevitate vitae
Semaine 15 14 décembre 2016	Le stoïcisme. II	Sénèque, De beata vita. Épictète, Manuel.
		15 décembre 2016 *Remise de la dissertation* (par voie électronique uniquement)

G / Calendrier des lectures obligatoires :

Séance #1 : Aristote, Métaphysique, I. (toutes les éditions sont admises. Plusieurs versions sont en ligne).

Séance #2: « Les écoles présocratiques », Édition établie par Jean-Paul Dumont, Gallimard, Paris, 1991. Héraclite, Fragments, pp. 65-75 ; Empédocle, Fragments, pp. 182-191.

Séance #3: « Les écoles présocratiques », Édition établie par Jean-Paul Dumont, Gallimard, Paris, 1991. Parménide, Fragments, pp. 345-353.

Séance #4: Platon, « Apologie de Socrate. Criton » Traductions inédites, introductions et notes par Luc Brisson, Paris, Flammarion, 1997, pp. 85-127.

Séance #5: Platon, « Lachès. Euthyphron » Traduction inédite, introduction et notes par Louis-André Dorion, Paris, Flammarion, 1997, pp. 251-287.

Séance #6: Platon, « La République » Traduction inédite, introduction et notes par George Leroux, Paris, Flammarion, 2002, pp. 73-95.

Séance #7: Platon, « La République » Traduction inédite, introduction et notes par George Leroux, Paris, Flammarion, 2002, pp. 96-119.

Séance #8 (=semaine 9): Aristote, « Catégories. Sur l'interprétation ». Introduction traduction, notes et index par Pierre Pellegrin, Michel Crubellier et Catherine Dalimer, Paris, Flammarion, 2007, pp. 103-141; 161-177. Aristote, « Éthique à Nicomaque », Traduction, présentation, notes et bibliographie par Richard Bodeus, Paris, Flammarion, 2004, pp. 47-92.

Séance #9 (=semaine 10): Aristote, « Éthique à Nicomaque », Traduction, présentation, notes et bibliographie par Richard Bodeus, Paris, Flammarion, 2004, pp. 521-537.

Séance #10 (=semaine 11): Aristote, Catégories. Sur l'interprétation. Introduction traduction, notes et index par Pierre Pellegrin, Michel Crubellier et Catherine Dalimer, Paris, Flammarion, 2007, pp. 261-273; 285-293. Aristote, « Métaphysique », Introduction, traduction et notes par Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, Paris, Flammarion, 2008, pp. 379-383.

Séance #11 (=semaine 12): Aristote, « Métaphysique », Introduction, traduction et notes par Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, Paris, Flammarion, 2008, pp. 384-404.

Séance #12 (=semaine 13): « Les Stoïciens » Textes traduits par Emile Bréhier, édités sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl, Paris, Gallimard, 1962, pp. 189-220.

Séance #13 (=semaine 14): « Les Stoïciens » Textes traduits par Emile Bréhier, édités sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl, Paris, Gallimard, 1962, pp. 220-256 ; 693-720.

Séance #14 (=semaine 15): « Les Stoïciens » Textes traduits par Emile Bréhier, édités sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl, Paris, Gallimard, 1962, pp. 1109-1132.

H / Bibliographie :

H.a : Ouvrages sur la philosophie ancienne

1. P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.
2. Jean-Paul Dumont, *La philosophie antique*, Paris, Puf, 1993[8].

H.b Ouvrages sur les philosophes principaux de l'Antiquité

1. Jonathan Barnes, *Presocratic Philosophers*, London, Routledge, 1982.
2. Louis-André Dorion, *Socrate*, Paris, Puf, 2001.
3. Richard Kraut, *Plato*, dans la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, URL= http://plato.stanford.edu/entries/plato/
4. William David Ross, *Aristotle*, London, Routledge, 1995[6].

Un dossier avec tous les textes obligatoires est disponible chez la Coop UQAM.

I / Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

J / Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html